



Règlement « Challenge Séniors 55 ans et plus »

L'objectif est de créer une émulation au sein des compétiteurs sarthois et de créer un esprit de compétition.

Voici les modalités du Challenge :

* Ce Challenge s'adresse à **tous** les licenciés Sarthois féminins et masculins ayant 55 ans ou plus.

* Il consiste à marquer le plus grand nombre de points sur les concours du mardi et du jeudi inscrits au calendrier sarthois (excepté les « Prix »).

Les points : **5 pts** pour les joueurs de l'équipe vainqueur du Championnat de Sarthe doublette et triplete.

3 pts pour tous les joueurs des équipes ayant gagné les 4 parties sur tous les concours du mardi et du jeudi.

Récompenses :

* Les 5 joueurs ayant marqué le plus de points seront récompensés lors de l'Assemblée Générale du Comité.

*Tous les résultats sont à envoyer au Responsable de la Commission Retraités:
Mr MARTIN Jean-Jacques :*

jean-jacques.martin0923@orange.fr

ou par courrier : 1 résidence du maine 72260 Marolles les Braults

